



VOILE

Tarifs adhésions

Saison 2021-2022

Licence

Le passeport voile permet la pratique encadrée sur toute la France, elle est suffisante pour la pratique encadrée par un professionnel au sein de la VGA Saint-Maur, elle est conseillée pour une première expérience de voile et pourra être transformée si besoin. Dans le cadre d'une pratique compétition ou d'un encadrement de séances par des bénévoles (ce qui peut arriver sur le club), il est nécessaire d'acquérir une licence classique.

Nous recommandons une licence classique pour la pratique sur le club, sauf stage.

Le coût de la licence enfant est de 29,50€, celle de la licence adulte est de 58,50€ et celui du passeport voile est de 11,50€.

Adhésion VGA-Omnisports

L'adhésion VGA Saint-Maur Omnisports est obligatoire, elle n'est redevable qu'une fois pour chaque adhérent quel que soit le nombre d'activités. En cas de double adhésion, une demande de remboursement est à adresser au siège : 8 avenue du Nord 94100 Saint-Maur.

Le coût de l'adhésion VGA-Omnisports est de 40€.

Adhésion section voile

Le coût de l'adhésion à la section voile dépend de l'âge du pratiquant, et de son niveau (pour les adultes).

	Prix	Total (avec licence classique FFV et cotisation VGA-Omnisport)
Enfants débutants (Optimist)	225 €	294,50€
Enfants confirmés et Adolescents (Multi supports)	240 €	338,50€
Adulte débutant à Niv2 FFV (Multi supports)	240 €	338,50€
Adulte confirmé Niv3+ FFV (Multi supports)	150 €	248,50€

Les enfants et les adultes débutants bénéficient d'un encadrement spécifique en terme de formation. Les adultes confirmés, autonomes sur le plan d'eau, sont accompagnés dans leur pratique.

Les adultes autonomes (Niv3+ FFV), peuvent inviter, sous réserve d'acceptation par le chef de base, des non adhérents, dans la cadre de la promotion de l'activité. Ces personnes devront s'acquitter d'un montant de 20€ par séance pour un adulte, 10€ pour les enfants des adhérents, dans le cadre du règlement intérieur.

Tarif dégressif : Licence annuelle FFV offerte pour le 2ème enfant de la même famille inscrite dans la section.

Bateau de compétition : une caution de 150€ sera demandée. Cette caution est destinée à la réparation du bateau s'il est rendu en mauvais état en fin de saison. Pour le prêt d'une remorque de route, une caution de 100€ est à ajouter.

Location Paddle

Le club propose des paddles à la location pour les non adhérents, sur les créneaux d'ouverture.

Le prix de la location est de **20€ pour 2h de pratique**. Un parcours de découverte du lieu (utilisant le smartphone du locataire) est inclus dans le prix ; une pochette étanche est fournie.

Pour les adhérents, l'utilisation des paddles est comprise dans le prix de l'adhésion.

Stage de voile

Le club propose des stages de voile pour les enfants (adhérents et non adhérents), pendant les vacances scolaires d'automne, de printemps et d'été. Ces stages se déroulent sur **5 demi-journées** (de 9h à 12h ou de 14h à 17h), pour un **coût de 100€** (en supplément de l'adhésion).

Voile habitable et pratique en mer

Le club peut en organiser des sorties en voilier habitable, ou des sorties en mer pour dériveur. Ne pas hésiter à nous contacter pour toute demande. **Sur devis**.

Stockage de bateau de propriétaire

Le club propose deux options pour les bateaux de propriétaire :

- Dériveur sur parc à bateaux : **200€ / an**
- Mouillage au corps-mort du 1er avril au 31 octobre : **350€**

Tous les bateaux de propriétaires doivent être assurés.